

La mesure des transferts de fonds Nord-Sud : Nouvelles approches dans les pays d'immigration

Chaire Quetelet 2008

Migrations internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifique,
politique et associatif

Mathias Lerch,

Laboratoire de démographie et d'études familiales

Université de Genève

Mathias.Lerch@unige.ch

Philippe Wanner

Laboratoire de démographie et d'études familiales

Université de Genève

Philippe.Wanner@unige.ch

Résumé

Devant l'importance des montants envoyés dans le pays d'origine par les migrants, la communauté internationale prend progressivement conscience de la nécessité de disposer de mesures les plus précises possibles du phénomène. Or, les statistiques des pays du Nord reposent actuellement sur le système imparfait de la balance des paiements et sur des modèles économétriques pour estimer les montants transférés. Dans cette contribution, nous évaluons comment des enquêtes spécifiques, menées dans les pays d'accueil des migrants, peuvent permettre la mesure du phénomène. A partir des rares enquêtes effectuées dans les pays d'immigration – principalement aux Etats-Unis – une comparaison des approches possibles est effectuée. Une illustration – l'enquête auprès des communautés serbes en Suisse – est également présentée. Différentes recommandations sont finalement émises pour la mesure la plus précise possible des transferts de fonds.

Introduction

La migration est parfois vue comme une opportunité pour les pays du Sud, lesquels bénéficient des retours de richesses et de compétences qui accompagnent tout mouvement migratoire. Dans de nombreux pays d'émigration, le montant des transferts de fonds dépasse celui de l'aide public au développement. S'ils n'ont pas toujours contribué au développement social et économique, ils ont réduit la pauvreté.

Le Fonds International pour le Développement Agricole (IFAD, 2007) estime qu'une personne sur dix dans le monde pourrait être concernée par ces transferts de fonds. Pour cet organisme, les transferts privés entre le Nord et le Sud seraient de l'ordre de 300 milliards de dollars. Ce montant ne tient pas compte des transferts entre les pays riches, qui représentent également un volume important, ainsi que des échanges financiers entre migrants qui vivraient dans un même pays d'accueil. Plus prudents, l'OCDE chiffre pour 2002 à 149,4 milliards le montant total des envois formels, tandis que la Banque Mondiale avançait pour 2004 le chiffre de 226 milliards de dollars (World Bank 2006). Les principaux pays bénéficiaires sont indéniablement les pays d'Asie (et surtout l'Inde, la Chine, les Philippines), l'Amérique latine et les pays d'Europe en transition. Exprimés en pourcentage du produit national brut, ces transferts atteignent le seuil de 10% dans une vingtaine de pays du monde (FMI, 2003), et dépassent même 20% au Tadjikistan, en Moldavie, en Jordanie, au Cap-Vert, ou Lesotho. Les principaux pays émetteurs de ces fonds sont les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, la Suisse et l'Allemagne.

Pour interpréter correctement ces chiffres. Il convient de tenir compte de l'effet économique des transferts. Injecter de l'argent dans une économie revient à promouvoir les capacités de production par un effet de multiplication, lié au fait que l'argent circule d'une personne à l'autre. Pour Durand et al. (1996, cf. également Taylor, 1999, Ratha, 2003), chaque dollar injecté dans l'économie des pays du Sud suite à des transferts de fonds engendrerait entre 3 et 4 dollars de dépenses en biens et service.

Au-delà de l'importance de ces sommes et l'impact attendu sur le développement, des distorsions générées par ces transferts peuvent également s'observer (Dumont, 2007). Les fonds transférés peuvent contribuer à l'augmentation des inégalités, en creusant un fossé entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. Des auteurs (par exemple Chami et al., 2003) ont montré que le fait de bénéficier de fonds de l'étranger réduit l'activité professionnelle dans le ménage des bénéficiaires, ceux-ci ayant moins d'intérêt à travailler pour de faibles salaires, alors que de l'argent gagné à l'étranger leur permet de vivre. Il y a quelques années, les transferts étaient d'ailleurs accusés de « créer l'envie et d'éroder les habitudes professionnelles », pour reprendre les termes de Keely et Nga Tran (1989), qui citent Russel (1986). Gedeshi (2002) suggère en étudiant l'Albanie, que les transferts peuvent placer la migration comme une condition nécessaire pour atteindre un standard de vie défini comme acceptable.

Dans un contexte marqué par les tentatives de diminuer les pressions à l'émigration, on s'interroge, à l'échelle des organisations internationales – tels l'OCDE, le FMI, l'Organisation internationale des Migrations ou la Banque Mondiale – et des pays, sur les manières de tirer le meilleur profit possible des transferts de fonds pour le développement. Cette réflexion nécessite bien entendu des données. Celles-ci devraient non seulement concerner le volume du phénomène, mais aussi les

déterminants des transferts, les modes utilisés et l'utilisation qui est faite des montants transférés. De telles informations sont de nature à mettre en exergue des interventions potentielles de la part des Etats, afin que l'utilisation des montants envoyés par les migrants – les *remittances* – soit la plus utile possible pour le développement.

De nombreuses enquêtes documentent la réception et l'utilisation des fonds dans les pays d'origine¹. Elles permettent cependant rarement l'estimation de l'importance des flux entre pays (les couloirs de *remittances* binationaux). Les déterminants à l'envoi restent en outre mal connus : la relation entre, d'une part, le profil des migrants et leur processus d'intégration au pays d'accueil, et, d'autre part, leur comportement économique envers le pays d'origine est primordiale pour la mise en place de politiques migratoires adaptées. Enfin, les informations relatives à l'utilisation des différentes modes de transferts sont importantes pour la mise en place d'infrastructures financières optimisant l'effet des fonds transférés.

Dans cette contribution, nous tentons de montrer en quoi des enquêtes effectuées dans les pays émetteurs des transferts de fonds peuvent être utiles pour mieux comprendre le phénomène étudié (cf. Lerch et al., 2008). Nous discutons également les conditions nécessaires à la mesure et à la description des comportements sous-jacents. Suite à un inventaire d'expériences internationales récentes, deux exemples pratiques illustreront notre réflexion.

1. Concepts, définitions et pratiques actuelles

Sous l'égide des organisations internationales, en particulier la Banque Mondiale, un groupe de travail a récemment été instauré pour proposer des définitions et instruments de mesure harmonisés (United Nations, 2006). Cependant, les efforts effectués dans le cadre de ces activités portent essentiellement sur la mesure des transferts de fonds à l'aide des statistiques de la balance des paiements – la source actuelle des statistiques disponibles –, ce qui n'est, de l'avis de plusieurs experts, pas suffisant. Une réflexion portant sur des stratégies alternatives de recueil de données dans les pays industrialisés est également nécessaire.

La cinquième édition du "Manuel de la balance des paiements (BPM5)" définit les transferts internationaux comme étant la somme des trois comptes suivants : (1) les rémunérations des employés non résidents (ou résidant dans le pays pour une courte période) ; (2) les transferts de fonds (ou de biens) de la part des travailleurs migrants – les *remittances* à proprement parler – et (3) les transferts effectués au moment de la migration de retour (capitaux rapatriés au moment du départ). Cette

¹ Notamment les Living Standards Measurement Surveys, les Household Budget et Labour Force Surveys ou d'autres enquêtes nationales effectuées dans les pays du Sud.

définition est actuellement en révision dans le cadre de la sixième édition du Manuel². Elle est en effet trop limitée (cf. Alfieri et al., 2005), puisqu'elle exclut les montants qui ne sont pas associés au revenu de l'activité. Elle exclut également les transferts des migrants de la seconde génération ou des personnes d'origine étrangère ayant été naturalisées.

Pour cette raison, les Nations Unies ont proposé une définition se référant à trois types de transferts. Les *transferts personnels* incluent les transferts entre ménages résidents et non-résidents qu'ils dépendent ou non de l'activité ainsi que les rémunérations nettes d'employés non résidents. Les *transferts de fonds totaux* comprennent les transferts personnels ainsi que les prestations sociales versées à l'étranger. Les *transferts à des institutions sans but lucratif*, mais dont le but est de servir les ménages représentent une dernière composante (Alfieri et al., 2006). Dans cette définition, le concept de « migrant » est absent, et laisse place à la notion de « résidence ». En outre, elle inclut les revenus professionnels des travailleurs non résidents, sous l'hypothèse que ces revenus soient dépensés à l'étranger (ce qui n'est pas toujours le cas). Cette nouvelle définition, en particulier celle des *transferts personnels*, devrait servir de référence dans l'élaboration d'enquêtes.

La mesure des transferts de fonds repose actuellement sur la statistique de la balance des paiements. Or, une enquête auprès des Etats membres effectuée par la Commission européenne en 2004 (European Commission, 2004) a mis en évidence quatre réserves en ce qui concerne la qualité des données. D'une part, les transferts informels n'apparaissent pas dans la statistique de la balance des paiements ; d'autre part il n'est pas possible de distinguer les transferts de fonds des dépenses effectuées dans le pays par les touristes (Hussain, 2005). En outre, les transactions individuelles inférieures à 12,500 euros ne sont pas enregistrées. Cette statistique, surtout, ne fournit aucune désagrégation du flux sortant par pays de destination, ni information sur les canaux utilisés pour l'envoi des fonds et les déterminants de ceux-ci.

En raison des problèmes associés à l'utilisation des statistiques de la balance des paiements, le recours à des modèles économétriques pour fournir aux décideurs des données sur les transferts de fonds est fréquent. La qualité de ces modèles dépend cependant des données empiriques disponibles. Pour donner un exemple, la Banque nationale suisse (BNS) estime le volume des migrations par un modèle utilisant une simple extrapolation : le nombre de travailleurs étrangers employés légalement, répartis selon le type de permis, est multiplié par le salaire moyen, puis par une estimation de la proportion du salaire qui quitte la Suisse. Faute d'informations sur les comportements des différents groupes d'étrangers ou des membres des différentes catégories de revenus, la BNS suppose que, quels que soient l'origine ou

² La version préliminaire est accessible sous <http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bopman6.htm>

le salaire, la part de celui-ci qui est transférée à l'étranger est identique. En d'autres termes, le modèle suppose qu'un migrant récent de nationalité turque, faiblement qualifié, arrivé seul en Suisse, et âgé de 20 ans a le même comportement en termes de transferts qu'un Français de 50 ans hautement qualifié et ayant toujours vécu en Suisse et dont l'ensemble de la famille est en Suisse. Mais, même si il est trivial, le modèle de la BNS produit-il des estimations plus erronées que l'estimation complexe effectuée par le Bureau of Economic Analysis (BEA) aux Etats-Unis ? Ces derniers tiennent compte des caractéristiques de la population migrante (sexe, durée de séjour, présence d'enfants), ainsi que de données macroéconomiques sur le pays d'origine (proximité géographique, revenu brut, etc.). Les paramètres du modèle sont ensuite estimés à partir d'études scientifiques et d'enquêtes.

Les modèles macroéconomiques sont sensibles à la fois aux hypothèses retenues et à la qualité des données utilisées pour paramétrer les équations. Des enquêtes correctement conduites peuvent donc augmenter la qualité des estimations en améliorant la compréhension du phénomène. Ces informations sont aussi précieuses pour la mise en place tant des politiques migratoires que de coopération au développement. Cependant, ces enquêtes nécessitent certains choix méthodologiques qui sont passés en revue dans la section suivante.

2. Les enquêtes

Les informations sur les transferts de fonds des migrants recueillies à partir d'enquêtes sont encore peu nombreuses. Cependant, l'intérêt d'effectuer des enquêtes spécifiques ou d'inclure dans des enquêtes existantes quelques questions sur les transferts semble gagner en importance dans les pays industrialisés. Deux approches peuvent être envisagées : inclure des questions spécifiques à la migration et aux transferts dans des enquêtes de ménage standardisées ou organiser des recueils spécifiques d'informations auprès des populations d'origine étrangère. Une analyse détaillée des questionnaires et méthodes employées dans les pays industrialisés montre cependant, au-delà de ces approches, la diversité des méthodes employées. Avant d'aller dans le détail, quelques limites doivent être évoquées, qui représentent autant de points à prendre en considérant pour un recueil correct de données :

- en premier lieu, les questions se référant aux revenus des ménages et à leur utilisation sont « sensibles » et il n'est pour cette raison pas toujours facile d'obtenir des informations de bonne qualité. Il importe pour cela de développer un état de confiance entre l'enquêteur et la personne interviewée, et à ce propos le type d'enquête (téléphonique, face-à-face) peut jouer un rôle. En outre, le statut légal du ménage peut intervenir sur la qualité de la déclaration. On suspecte également que suivant le membre du ménage qui

est interrogé (l'homme, la femme), les réponses peuvent varier (Lerch et al., 2007) ;

- deuxièmement, les transferts de fonds ont un caractère fortement saisonnier, et peuvent survenir également exclusivement au moment du retour. Pour cette raison, la période d'enquête et le mode de recueil peuvent jouer un rôle important sur la qualité de la mesure ;
- troisièmement, la trajectoire migratoire, traduite par exemple par la durée de résidence dans le pays d'accueil et les intentions de rentrer dans le pays d'origine, intervient étroitement sur la fréquence et l'importance des envois (Dustmann, 1997). Pour cette raison, les enquêtes devraient pouvoir couvrir l'ensemble des catégories de migrants ainsi que leurs descendants ;
- enfin, la valeur des transferts de biens et cadeaux est souvent difficile à estimer et une attention particulière devrait être consacrée à la mesure de ce type de transferts.

Un tour d'horizon des pratiques récentes permet d'identifier les moyens de surmonter ces problèmes. On distingue les enquêtes non spécifiquement consacrées aux transferts et les enquêtes spécifiques.

2.1 Les enquêtes non spécifiques

Quelques enquêtes effectuées au sein des ménages ont inclus des questions sur les transferts de fonds entre ménages et à direction de l'étranger³. Cependant, ces enquêtes ne fournissent pas forcément des informations pertinentes, en particulier parce qu'elles ne sont pas spécifiques aux populations migrantes. Le nombre de migrants interrogés est souvent trop faible pour que des analyses précises puissent être menées, et les populations clandestines n'apparaissent généralement pas dans ce type d'enquêtes. On sait par ailleurs que les enquêtes traditionnelles peinent à atteindre les classes sociales les plus précaires ainsi que les personnes ne parlant pas la langue du pays. Dans certains pays concernés par une migration précarisée, des doutes subsistent généralement quant à l'utilisation de ces données pour la mesure de phénomènes sociaux ou financiers au sein de la population migrante.

En outre, il est difficile, dans des enquêtes portant sur la population active ou les comportements de consommation des ménages et effectuées en règle générale par téléphone, d'inclure des questions spécifiques et précises aux transferts de fonds, un sujet rappelons-le sensible.

³ En règle générale, les enquêtes sur la consommation des ménages recensent les transferts financiers entre ménages, mais ne distinguent si les transferts sont en direction d'un ménage vivant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Par ailleurs, afin de pouvoir exploiter correctement les résultats, ces enquêtes non spécifiques devraient inclure des questions sur la trajectoire migratoire, ce qui allonge parfois le questionnaire. Pour cette raison, ces questions sont rarement implémentées. A notre connaissance, seul le Deutscher Sozio-ökonomischer Panel fournit des informations détaillées sur l'histoire migratoire ainsi que sur les pratiques transnationales. On peut d'ailleurs regretter l'absence de questions relatives aux envois de fonds dans le module de l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne spécifique aux migrants et leur descendant (voir Eurostat 2006).

A l'exception de quelques pays présentant de fortes proportions de ressortissants d'origine étrangère, le développement d'enquêtes spécifiques représente la seule option possible pour la mesure des transferts de fonds.

2.2 Les enquêtes spécifiques

Mieux adaptées à la problématique des remittances, les enquêtes spécifiques sont également plus coûteuses. Elles sont aussi sujettes à certains biais et limites, et c'est pourquoi le protocole doit être adapté au contexte. Ces enquêtes nécessitent en effet une définition attentive de la population sous étude et une approche permettant de saisir le plus correctement possible les transferts financiers et leurs déterminants.

La manière dont les interviews sont réalisées, les méthodes utilisées et la définition correcte des transferts jouent étroitement un rôle sur la qualité des données. Ces points sont abordés dans cette section qui se réfère à des enquêtes recensées dans les pays industrialisés depuis l'an 2000, listées au tableau 1.

Tableau 1 : Liste des enquêtes recensées

Nom de l'enquête	Echantillonnage	Population sous étude	Définition des transferts
Bendixen and Associates Latin American Surveys (US)	1000 à 2000 personnes ; échantillon probabiliste à partir de listes téléphoniques et de l'utilisation d'une identification de l'appartenance ethnique à partir du nom	Latino-Américains par auto-déclaration nés à l'étranger, âgés de 18 ans et plus (statut de séjour légal ou clandestin)	Transferts individuels à des membres de la famille
National Surveys of Latinos (US)	Au moins 2000 personnes ; échantillon aléatoire stratifié non proportionnel	Personnes latino-américaines, nées à l'étranger, âgées de 18 ans ou plus	Transferts individuels
Serbian Remittances Survey 2006 (Switzerland)	600 personnes, échant. aléatoire stratifié, à partir d'un registre de la population étrangère	Personnes de nationalité étrangère (serbes) ou récemment naturalisées, âgées de 18 ans et plus	Transferts des ménages
BME Remittances Survey 2006 (UK)	1778 ménages, échantillon aléatoire stratifié non proportionnel d'unités géographiques suivi d'un screening des ménages quant à l'envoi de fonds	Ménages de statut légal ou clandestin, se déclarant appartenir à une minorité ethnique et ayant transféré des fonds au cours des 12 derniers mois	Transferts individuels et à l'échelle des ménages
Los Angeles County Mexican Immigrant Residency Status Survey 2001 (US)	456 ménages, échant. aléatoire stratifié à deux niveaux	Au moins un membre du ménage né à l'étranger	Transferts individuels de chaque membre du ménage né à l'étranger
Encuesta sobre Migration en la Frontera Nore de Mexico (EMIF 2001-2002) (US)	5718 migrants rencontrés à des points de frontières et tirés au sort	Personnes nées à l'étranger âgées de 12 ans et plus	Transferts individuels
World Bank Remittances Survey (Belgium) – Nigeria, Senegal and Congo communities 2005	Echantillonnage en boule de neige	Au moins une personne née à l'étranger dans le ménage	Transferts individuels de chaque membre du ménage
Bendixen and Associates Latin-American survey in Japan 2005	1000 personnes ; échant. en boule de neige et à des points de contact dans 15 villes comprenant une grande concentration de Latino-Américains	Latino-Américains par auto-déclaration nés à l'étranger, âgés de 18 ans et plus (statut de séjour légal ou clandestin)	Transferts individuels à des membres de la famille

2.2.1 Population de référence

L'identification de la population potentiellement concernée par les transferts est l'une des plus grandes difficultés des enquêtes spécifiques. En règle générale, ces dernières peinent à toucher l'ensemble de la population d'origine étrangère susceptible de contribuer au phénomène : au contraire, elles se réfèrent plutôt à la définition des migrants telle que suggérée par les Nations Unies (personnes nées à

l'étranger et ayant une année de présence ou d'intention de présence dans un pays d'accueil, United Nations 1998). Echappent dès lors aux enquêtes, en règle générale, les migrants de court terme et, parfois, les migrants naturalisés ainsi que les enfants de migrants qui, dans certains contextes, représentent une part importante de la population d'origine étrangère.

De telles limites dans l'identification de la population, souvent imposées par les statistiques disponibles, peuvent avoir un impact important sur l'estimation du volume des transferts de fonds. C'est le cas en particulier lorsque les enquêtes reposent sur le critère de la nationalité ou du lieu de naissance : dès lors, il n'est pas possible d'identifier les personnes naturalisées ou de la seconde génération, qui sont probablement les groupes les mieux intégrés sur le marché du travail et les plus à même d'envoyer de larges montants.

Les exemples d'enquêtes effectuées au cours des dix dernières années montrent que l'identification de la population sous étude, la population d'origine étrangère, s'effectue à partir de quatre sources statistiques différentes : (1) les recensements – qui sont une source souvent utile, malgré le fait qu'un recensement n'a lieu généralement que tous les dix ans en moyenne ; (2) des données administratives (tels que les registres de population), qui sont également une source particulièrement intéressante : cependant, elle ne permet par définition pas de couvrir la population clandestine⁴ ; (3) les registres téléphoniques, qui furent par exemple utilisées lors de l'enquête de Bendixen and Associates auprès des populations d'Amérique latine. Ces registres peuvent seulement être utilisés pour des communautés identifiables par le nom ; on sait en outre que, dans de nombreux pays, les populations les plus vulnérables ne possèdent souvent pas de téléphone ; enfin (4), les données nominales saisies aux frontières, ports, et aéroports : cette source est, faute de mieux, parfois utile, pour un coût généralement bas. Elle a été utilisée par exemple dans les enquêtes de la Banque mondiale effectuées dans les pays de l'ex-URSS (Quillin et Mansor, 2006) ; cependant elle ne couvre que les personnes mobiles et omet totalement celles qui restent sur un long terme dans le pays d'accueil.

2.2.2 Méthode d'échantillonnage

Une analyse critique des enquêtes effectuées montre que des échantillons tirés de manière aléatoire à partir d'une population-cible issue d'une des sources mentionnée ci-dessus (parfois complétée de données sur les clandestins) donnent généralement de bons résultats. Dans la majorité des enquêtes effectuées ces dernières années, le tirage aléatoire est stratifié à partir de données géographiques, mais aussi parfois en tenant compte de caractéristiques socioéconomiques ou liées à la trajectoire migratoire.

⁴ Marcelli et al., 2005, montrent cependant que, dans la région de Los Angeles où les clandestins sont nombreux, il est fréquent que des ménages comprennent à la fois des personnes régulières et des personnes clandestines. Dès lors, un échantillonnage à l'échelle du ménage permet de couvrir une partie de la population clandestine.

Des échantillonnages non aléatoires, par exemple en boule de neige (snowball sampling) semblent moins appropriés. Ils représentent cependant, parfois, des alternatives intéressantes face à l'absence d'une base de données d'adresses.

Parfois, plusieurs méthodes sont utilisées afin de vérifier la qualité des enquêtes. Ce fut le cas par exemple de l'enquête BME effectuée au Royaume Uni.

On pourrait également imaginer des approches différentes en fonction du statut du migrant (légal, clandestin). Si les données formant la base d'échantillonnage permettent l'identification précise de la population d'origine étrangère (ainsi que de ces caractéristiques socioéconomiques) et un screening quant à l'envoi de fonds est appliqué aux *ménages sélectionnés* dans une première étape, une deuxième étape d'échantillonnage est envisageable (voir Bilsborrow et al. 1997) : l'enquête pourrait être administré à une sélection aléatoire de ménages *ayant effectué* des envois. La prévalence des transferts pourrait être estimée en rapportant le nombre de ménage interviewés à l'échantillon initial. On pourrait également envisager un court entretien téléphonique auprès du premier échantillon, suivi d'une enquête plus approfondie auprès du deuxième. Ce type d'approches réduirait les coûts tout en améliorant la qualité de l'information recueillie grâce à des effectifs accrus de ménages ayant connu l'évènement sous étude (cf. par exemple l'enquête BME).

2.2.4 Méthode d'enquête

Il est généralement admis que les enquêtes en face-à-face donnent de meilleurs résultats pour des questions liées aux comportements financiers. Cependant, le coût de ces enquêtes est relativement élevé. Des enquêtes téléphoniques, effectuées aux Etats-Unis, on cependant montré des recueils de bonne qualité.

Au-delà de cette question, la langue utilisée dans l'enquête est importante, les résultats étant généralement meilleurs dans le cas où la langue dans le pays d'origine est utilisée.

2.2.5 Définition des transferts de fonds

Selon la nouvelle définition, il importe de recenser l'ensemble des envois de la part des ménages. C'est pourquoi l'enquête doit toucher la personne du ménage la mieux informée ou, comme ce fut le cas lors de l'enquête de la Banque mondiale effectuée en Belgique, l'ensemble des membres du ménage.

La plupart des enquêtes interrogent sur les transferts envoyés dans le pays d'origine. En raison de l'argent rapatrié par le migrant lors de retours, il est nécessaire d'inclure dans la question l'argent « ramené » par le migrant lui-même lors de séjour dans le pays d'origine. En outre, il convient d'inclure à la fois les transferts financiers et de

biens, qui représentent une part importante et souvent sous-estimée des *remittances*.

2.2.6 Critère de sélection

En règle générale, les enquêtes sélectionnent les ménages comprenant au moins un individu adulte d'origine étrangère. Cependant, dans quelques enquêtes, on se limite aux personnes qui effectivement envoient de l'argent. C'est le cas de l'enquête britannique BME, qui ne questionne que les ménages transférant de l'argent, identifiés à l'aide d'un screening de l'ensemble des ménages dans les zones géographiques sélectionnées.

2.3 Les enquêtes qualitatives

Des enquêtes qualitatives peuvent également apporter une contribution à la compréhension des comportements en matière de transferts de fonds. Les données recueillies par de telles enquêtes sont en particulier utiles pour l'implémentation de certaines politiques relatives à la migration. Les enquêtes qualitatives sont, en particulier, judicieuses pour comprendre les facteurs sous-jacents aux transferts de fonds.

2.4 Les enquêtes longitudinales

Finalement, des enquêtes longitudinales pourraient être utiles pour mesurer l'impact du processus d'intégration des migrants sur leurs comportements relatif aux transferts de fonds. Cette question prend une importance croissante avec l'augmentation de la durée moyenne de séjour des migrants, observée dans de nombreux pays industrialisés. En Amérique du nord, l'US New Immigrant Survey et l'enquête longitudinale canadienne sont des exemples de telles enquêtes. A ce propos, l'US New Immigrant Survey n'est pas spécifiquement adaptée à la question des transferts, puisqu'elle se focalise principalement sur des questions associées à l'intégration. Cette enquête enregistre néanmoins l'assistance financière accordée aux connaissances ne vivant pas avec le répondant, mais ne fait pas de distinction entre les transferts internes ou internationaux.

Quant à l'enquête canadienne, elle prévoit trois entretiens au cours des quatre années ayant suivi la migration. Même si cette période est relativement restreinte, elle permettra de mieux comprendre les relations entre la durée de séjour et les transferts.

3. Un exemple : la mesure des transferts de fonds en Suisse

Ces dernières années, les efforts en vue de mesurer les transferts se sont multipliés en Suisse, pays où un cinquième de la population est de nationalité étrangère. Le

thème a gagné de la visibilité en raison de la croissance et la diversité des flux migratoires, mais aussi suite à l'implantation progressive des bureaux de transferts, qu'ils soient formels (tels Western Union) ou informels. En outre, différentes expériences malheureuses (argent disparu, ou transferts suspectés comme ayant financé des activités illégales, etc.) et des tarifs de transferts jugés exorbitants ont poussé le gouvernement à s'interroger sur le phénomène.

Deux approches de mesure ont été testées à ce jour. D'une part, les envois sont recensés dans le cadre d'une enquête nationale standardisée sur les revenus et la consommation. D'autre part, ils ont fait l'objet d'une enquête spécifique, poursuivant une approche explicative du phénomène, auprès d'un groupe de migrant. En dépit des avantages respectifs des deux approches, les deux enquêtes illustrent la difficulté de mesurer ces fonds.

3.1. L'enquête sur les revenus et la consommation

L'enquête standardisée est administrée tous les mois – depuis l'an 2000 – à 250 ménages, tirés au sort parmi la population résidente en possession d'une ligne téléphonique (ligne fixe). L'échantillonnage est probabiliste et non-proportionnel, basé sur une liste nationale des numéros, stratifiée géographiquement.

Le premier contact est effectué par le biais d'une enquête téléphonique qui recolte les principales dimensions socioéconomiques des ménages. La personne effectuant normalement les dépenses est interviewée. Bien que les ménages d'origine étrangère puissent être identifiés par la nationalité et le pays d'origine de leurs membres, aucune autre information sur l'histoire migratoire n'est disponible.

Dans une deuxième étape, un agenda des revenus et dépenses pour le mois suivant est envoyé au domicile. Seules les personnes capables de *lire et écrire* dans une des trois langues nationales participent à l'enquête, ce qui exclut sans doute une partie de la population d'origine étrangère.

La définition des transferts de fonds correspond aux *transferts personnels* en espèce vers l'étranger, sans information sur le pays bénéficiaire (dès 2006, les transferts de biens sont également relevés). Les fluctuations mensuelles du phénomène peuvent ainsi être mesurées mais les analyses descriptives ou explicatives nécessitent l'agrégation de plusieurs échantillons. En 2003, seulement 371 ménages (12%) de nationalité étrangère ont été interviewés. Les ménages migrants semblent donc sous-représentés.

Selon cette enquête, durant la période 2002-2004, près de la moitié des ménages composés uniquement d'étrangers a envoyé de l'argent à l'étranger, contre un quart parmi les ménages mixtes. L'estimation annuelle de ces envois, soit de 600 millions

de francs suisses (représentant à l'époque 400 millions d'Euros), ne représente qu'un sixième du montant estimé par la Banque Nationale Suisse. Les différences s'expliquent par de nombreux facteurs d'imprécision : en particulier, les transferts de biens n'étaient pas relevés par l'enquête, et certains doutes existent quant à la méthode employée par la Banque Nationale Suisse.

3.2. L'enquête auprès des Serbes de Suisse

L'enquête menée sur les comportements en matière de transferts de fonds des Serbes vivant en Suisse constitue un exemple d'enquête spécifique, répondant à un besoin précis de données en vue de l'élaboration de recommandations politiques. Elle a trouvé sa source dans une interpellation parlementaire demandant au Gouvernement d'éclaircir certaines pratiques en matière d'envois de fonds. L'enquête a été réalisée par nos soins auprès de la communauté des Serbes en Suisse, sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'Economie (Lerch et al., 2007). Les trois principaux objectifs de cette enquête étaient de décrire les comportements en termes de transferts de fonds de cette communauté, d'examiner les modes de transferts (formels ou informels) et les coûts occasionnés, et finalement de mesurer les impacts dans le pays d'origine (à l'aide d'une deuxième enquête, effectuée par l'Organisation Internationale des Migrations).

L'enquête suisse concernait une population mal identifiée dans les registres existants. Le registre central des étrangers recense certes l'ensemble des personnes de nationalité étrangère en Suisse, mais ne faisait pas, à la date de l'enquête, la distinction entre Serbes et Kosovars. En outre, les Serbes, qui sont principalement arrivés en Suisse durant les années 1990, avaient atteint, au moment de l'enquête, la durée de séjour requise pour obtenir la naturalisation. Dès l'obtention du passeport suisse, les ressortissants étaient rayés du registre central des étrangers. Nous avons cependant pu avoir accès à une liste de noms de personnes récemment naturalisées.

Afin de ne retenir que des personnes d'ethnie serbe, il a fallu appliquer aux personnes de nationalité de Serbie-et-Monténégro une méthode d'identification basée sur le nom et le prénom. Cette méthode a permis d'écartier les personnes ayant à la fois un nom et un prénom d'origine Kosovare, et tirer ensuite un échantillon aléatoire de probables Serbes. Sur 3847 adresses retenues (représentant chacune un ménage), 3070 contacts furent établis. Malgré l'utilisation de la méthode d'identification des Kosovars, seuls 1059 (34,5%) des contacts étaient effectivement d'ethnie serbe. Après prise en compte des refus de participer à l'enquête, 600 entretiens furent effectués avec un membre du ménage choisi aléatoirement. Les interviews ont été menés au téléphone par des enquêteurs parlant le serbe. La participation avait été préalablement encouragée par une campagne d'informations sur les motifs de l'enquête dans des journaux de la communauté serbe ainsi qu'à divers points de rencontre des Serbes en Suisse.

Le questionnaire comprenait six parties portant sur la migration en Suisse, la composition du ménage, les transferts de fonds, les méthodes utilisées, les transferts de biens et les relations transnationales avec la Serbie. L'enquête fut par ailleurs complétée par des focus groups effectués avec des membres de la communauté serbe en Suisse, qui commentèrent et interprétèrent les résultats. L'enquête mit en évidence l'importance des transferts, qui concernent 60% approximativement des ménages serbes, pour un montant annuel médian de l'ordre de 2000 euros. A partir de ces indications, on estime à 40 millions d'Euros les transferts en direction de la Serbie, la majorité de ce montant étant expédiée par des moyens informels (transports par des amis, de la famille ou des conducteurs de bus effectuant la navette jusqu'en Serbie). Finalement, l'enquête fournit différentes informations utiles à la formulation de recommandations, en vue de rendre plus efficient l'impact économique des transferts de fonds.

4. Conclusions

S'il existe actuellement un consensus sur la nécessité de mieux mesurer les transferts de fonds internationaux, les solutions pour recueillir de l'information sur le domaine sont encore mal connues. Le système actuel de mesure, reposant sur la statistique de la balance des paiements, ne donne pas des résultats satisfaisants et le recours à des enquêtes est de plus en plus fréquemment envisagé. Ces enquêtes peuvent couvrir à la fois les pays d'accueil – principalement les pays industrialisés – et les pays de départ.

Dans le cas des pays industrialisés, quelques enquêtes ont été implémentées dans le passé. Leur nombre est actuellement très limité et ces enquêtes ont surtout démontré les problèmes méthodologiques liés à la mesure des transferts financiers (Coates, 2005). Une analyse critique de ces enquêtes, qui représente l'objectif principal de cette contribution, met en évidence quelques pistes intéressantes pour améliorer la qualité des données.

Les expériences effectuées jusqu'à ce jour montrent en effet qu'il est possible, moyennant certaines précautions, de mesurer relativement précisément les transferts de fonds entre ménages à l'aide d'enquêtes spécifiques. Certes, compte tenu de la nature du phénomène, les réponses recueillies doivent être considérées avec une certaine prudence, en particulier car il est difficile pour les migrants de se souvenir exactement de l'ensemble des montants et des biens transférés aux ménages vivant dans le pays d'origine. En outre, il importe de tenir compte de l'ensemble des transferts effectués pour l'ensemble du ménage, en incluant les biens envoyés ou rapatriés au moment du retour à l'étranger, pour disposer d'un indicateur correspondant aux définitions internationales. Il est pour cette raison important de compléter les enquêtes dans le pays d'accueil par des informations ou instruments de mesure au sein des populations rentrées dans le pays.

En règle générale, la mesure des transferts de fonds donne de meilleurs résultats avec les migrants installés depuis longtemps dans un pays, comparativement aux migrants récemment arrivés. Ces derniers sont plus mobiles et plus difficiles à atteindre par une enquête. Cependant, les comportements des migrants temporaires peuvent également être analysés par des méthodes appropriées, par exemple en effectuant des enquêtes à la frontière. Quant aux transferts institutionnels, à destination d'institutions sans but lucratif, qui font partie également de la définition des transferts de fonds, ils sont plus complexes à recueillir.

De par leur nature financière, les transferts représentent un sujet sensible. Il peut être parfois gênant de déclarer ces transferts. Une relation de confiance doit être établie entre l'enquêteur et la personne enquêtée pour recueillir les meilleures informations. Il est également indispensable d'avoir pour interlocuteur le membre du ménage le mieux à même de fournir des réponses sur ce sujet, qui ne concerne pas forcément l'ensemble des ménages. L'enquête effectuée en Suisse montre en effet un effet « genre » significatif. Chaque entretien devrait en outre pouvoir être mené dans la langue d'origine des populations migrantes et être précédé de campagnes d'informations, au sein des diasporas, portant sur les motifs de l'enquête et son objectif. Le design de l'enquête, pour sa part, dépend du contexte migratoire et des objectifs. Dans des pays à fort taux d'étrangers, inclure des questions dans des enquêtes de ménage déjà existantes peut fournir des informations utiles. Dans d'autres contextes, les enquêtes doivent être focalisées sur les populations migrantes voire sur certains groupes spécifiques. La définition et l'identification du groupe à viser deviennent alors importantes, et la construction de l'échantillon nécessite une attention accrue.

En conclusion, les expériences menées dans les pays industrialisés mettent en évidence l'intérêt des enquêtes non seulement pour la mesure directe des transferts de fonds, mais également pour l'analyse de leurs déterminants et des méthodes utilisées. Dans le contexte actuel où les principaux pays d'immigration recourent à des estimations macro-économiques, mieux connaître les déterminants du phénomène permet d'améliorer grandement la qualité des hypothèses sous-jacentes aux modèles. En outre, les enquêtes, contrairement à la statistique de la balance des paiements, sont susceptibles de couvrir les versements informels qui constituent près du 100% des transferts pour certaines communautés migrantes. La condition pour effectuer une enquête est la disponibilité d'une base de données à jour sur les populations d'origine étrangère, pour l'identification du groupe cible. Dans les pays disposant de telles informations, l'établissement et le renouvellement périodique d'enquêtes représentent un atout pour la connaissance du phénomène.

Enfin, ces informations quant à l'ampleur et aux déterminants des envois sont susceptibles d'orienter les politiques migratoires et de coopération au développement, dans un contexte où la communauté internationale recherche

l'allégement des pressions à l'émigration dans les pays d'origine. Pour cette raison, il est urgent de mettre en place et d'effectuer plus régulièrement des enquêtes dans les pays d'accueil spécifiques à la migration et à ses conséquences en termes de transferts, reposant sur des standards définis internationalement. Ceci est une condition nécessaire non seulement pour l'établissement d'une statistique fiable des transferts de fonds, mais aussi pour la gestion des flux migratoires internationaux.

Références

Alfieri, Alessandra, Ivo Havinga and Vetle Hvidsten (2005), Definition of Remittances and Relevant BPM5 Flows, Meeting of the Technical Subgroup of the Task Force on International Trade in Services, Movement of Natural Persons – Mode 4 Paris, 31 January-February 2005, United Nations.

(<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/TSGdocuments/issuePaper1.pdf>, consulted on November 2007)

Alfieri, Alessandra, Ivo Havinga and Vetle Hvidsten (2006), Issue Paper: Definition of Remittances, Meeting of the United Nations Technical Subgroup on Movement of Persons – Mode 4, New York, 22 – 24 February 2006, United Nations.

(<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/TSG3-Feb06/tsg0602-14.pdf>, consulted on November 2007)

Bilsborrow R.E., Hugo G., Oberai A.S. and Zlotnik H. (1997): International Migration Statistics, Guidelines for improving Data Collection Systems, Geneva : ILO International Labour Division

Chami R., C. Fullenkamp, S. Jahjah. (2003) Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development? Working Paper 03/189, International Monetary Fund (IMF), Washington, DC, 2003.

Coates, Kenneth (2005), Measurement Problems in Household International Remittances. IFC Bulletin No 25, 101-114.

Dumont, Jean-Claude (2007) « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires ». Revue d'économie du développement, 21(2-3), 189-194.

Durand J., E. A. Parrado, D. S. Massey (1996), "Migradollars and Development: A Reconsideration of the Mexican Case." International Migration Review 1996, 30(2), 423-44.

Dustmann, Christian (1997), "Return Migration, Uncertainty and Precautionary Savings", Journal of Development Economics, vol. 52, pp 295-316.

European Commission (2004), EU Survey on workers' remittances from the EU to third countries. Summary Report. Brussels: European Commission, 28 April 2004.

Eurostat (2006): The 2008 Ad Hoc Module of the EU-LFS: Describing and analysing migrants, opportunities and limitations, Working paper 12, Joint UNECE/Eurostat Work Session on Migration Statistics, Edinburgh, Scotland, 20-22 November 2006. (<http://www.unece.org/stats/documents/ece/ces/ge.10/2006/wp.12.e.pdf>, consulted on November 2007).

Fonds monétaire international, Annuaire statistique de la balance des paiements 2003 Washington : IMF

Gedeshi, I (2002), "Role of Remittances from Albanian Emigrants and their Influence in the Country's Economy", Eastern European Economics, 40(5), 49-72.

IFAD, Sending Money Home, December 2007. <http://www.ifad.org/events/remittances/maps/brochure.pdf>

Hussain, Mushtaq (2005), Measuring Migrant Remittances: From the Perspective of the European Commission. International Technical Meeting on Measuring Migrant Remittances. January 24-25, 2005, World Bank, Washington.

Keely, C. B., Bao Nga Tran (1989), "Remittances from Labor Migration: Evaluations, Performance and Implications", International Migration Review, 23 (3), 500-525.

Lerch, Mathias, Janine Dahinden and Philippe Wanner (2007). Remittances Behavior of Serbian Migrants in Switzerland. SFM-51 Studies, Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.

OCDE, Migrations, transferts de fonds et développement, Paris : OCDE, 2006.

Mansoor Ali, Bryce Quillin (2007), Migration and Remittances. Washington, World Bank.

Ratha D. (2003), "Worker's Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance", Global Developing Finance, World Bank, 157-175.)

Russell S.S. (1986), "Remittances from International Migration: A Review in Perspective", World Development, 14(6), 677-696.

Taylor J.E. (1999), "The new Economics of Labour Migration and the Role of Remittances in the Migration Process", International migration, 1999, 37(1), 63-89.

United Nations (1998), Recommendation on Statistics of International Migration, Statistical Papers Series M, No. 58, Rev.1, New York: United Nations.

United Nations (2006), International Working Group on Improving Data on Remittances. Interim Report, November 2005. New York: United Nations. Department of Economic and Social Affairs. Statistics Division. 22-24 February 2006.

World Bank (2006), "Global Economic Prospects 2006", Washington, D.C.

Site internet des enquêtes mentionnées

EMIF Survey: http://www.conapo.gob.mx/mig_int/3.htm

Canadian Survey of Household Spending:
<http://www.chass.utoronto.ca/datalib/major/famex.htm>

Pew Hispanic Center, National Survey of Latinos:
<http://pewhispanic.org/reports/surveys/>

Bendixen and Associates: <http://www.bendixenandassociates.com/index.html>

World Banks' remittances Survey in Belgium:
<http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/GEPEXT/EXTGEP2006/0,,contentMDK:20792338~menuPK:2138997~pagePK:64167689~piPK:64167673~theSitePK:1026804,00.html>

U.S. New Immigrant Survey: <http://nis.princeton.edu/>

Longitudinal Survey of Immigrants to Canada:
<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/89-614-XIE/89-614-XIE.html>